

DÉFINITION D'UN « GROUPE » DES COCAÏNOMANES ANONYMES

Une réunion a lieu lorsque deux personnes ou plus se réunissent pour partager entre elles leur expérience, leur force et leur espoir.

Une réunion peut s'intituler un Groupe CA lorsque :

1. La seule condition pour en devenir membre est le désir de cesser l'usage de la cocaïne et de toutes les autres substances qui altèrent le comportement.
2. Le Groupe subvient entièrement à ses besoins.
3. Son objectif premier est d'aider les toxicomanes à se rétablir au moyen des Douze Étapes des CA.
4. Il n'a aucune affiliation extérieure.
5. Il n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers.
6. La politique de ses relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame.

LE GROUPE CA

Le Groupe constitue l'unité de base des CA; il est autonome sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du mouvement. Chaque Groupe n'a qu'un objectif primordial : aider d'autres personnes à se rétablir au moyen des Douze Étapes suggérées. Chaque Groupe subvient à ses besoins grâce à ses propres contributions. Comme les Douze Étapes sont notre guide pour le rétablissement, les Douze Traditions sont notre guide dans l'unité, la croissance et la discipline des Groupes. Ses membres préservent leur anonymat personnel à l'égard de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance du Groupe, sur ce qu'il constitue et sur ses fonctions. Le maintien de notre rétablissement dépend du partage, les uns avec les autres, de nos expériences, de notre force et notre espoir, nous aidant ainsi à identifier et à comprendre la nature de notre maladie.

La plupart des toxicomanes membres des CA atteignent et maintiennent leur rétablissement comme résultat de leur participation aux activités d'un Groupe,. Le Groupe est le cœur des Cocaïnomanes anonymes et il est vital pour le nouveau membre. Il est également important pour ceux qui ont accédé à leur rétablissement comme résultat de ce programme. Ils peuvent continuer de participer et de recevoir de l'aide de la part du Groupe.

La responsabilité totale du Groupe est sans doute idéalement exprimée par la Première Tradition :

«Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des CA. »

Presque toutes les réunions se conforment à un format plus ou moins standardisé, bien que des variantes distinctives se soient développées. Selon notre expérience, de nombreuses réunions débutent ou se terminent par une forme de prière. Bien que chaque groupe CA soit autonome et adopte son propre format, CA n'endosse, ne s'oppose ou ne s'associe jamais, de façon directe ou tacite, à aucune secte, dénomination, politique, organisation ou institution. Un dirigeant décrit brièvement le programme CA à l'intention des nouveaux venus et transfère ensuite l'animation à un conférencier ou aux participants.

Une période est habituellement consacrée aux annonces relatives à CA qui sont d'intérêt pour cette réunion. On procède à une collecte qui sert à défrayer le loyer, la documentation et les jetons, les rafraîchissements ainsi que les contributions au District, à la Région et au Bureau des Services mondiaux, conformément à la 7^{ième} Tradition. Plusieurs groupes tiennent une

réunion d'affaires sur une base mensuelle, ou à une autre fréquence, afin de discuter de questions telles : les finances du groupe, la répartition de la 7^{ième} Tradition, le format de la réunion, l'élection des serviteurs de confiance, etc. Il est suggéré de conserver un compte-rendu des décisions de la réunion d'affaires. Chaque groupe est autonome et la conscience de groupe décide de la manière de conduire sa réunion d'affaires.

On rappelle à ceux qui participent aux réunions que les opinions ou interprétations qu'ils pourraient entendre n'appartiennent qu'aux conférenciers ou participants impliqués. Tous les membres sont libres d'interpréter le programme de rétablissement selon leurs propres termes, mais personne ne peut parler au nom du Groupe local ou de CA dans son ensemble.

LE GROUPE D'APPARTENANCE CA

On pourrait définir le Groupe d'appartenance comme une réunion à laquelle un membre assiste régulièrement. Le Groupe d'appartenance offre une opportunité de commencer à servir. L'expérience démontre qu'un Groupe d'appartenance est l'une des composantes vitales d'une sobriété prolongée. Au sein de ce groupe, les membres peuvent participer à la réunion d'affaires et peuvent voter à titre de membres de la conscience de groupe.

TYPES DE GROUPES / RÉUNIONS

RÉUNION OUVERTE : Accueille les membres CA, leurs familles, amis et autres personnes intéressées.
 RÉUNION FERMÉE : Accueille uniquement les membres CA.

STYLES DES GROUPES / RÉUNIONS

ÉTUDE DES ÉTAPES : Les participants étudient les Douze Étapes avec le Groupe.
 ÉTUDE DE LIVRES : Les participants étudient et discutent avec le Groupe, l'un des livres suivants : L'Espoir, la Foi et le Courage : Témoignages de membres des Cocaïnomanes Anonymes (le «livre des partages » de CA), les Alcooliques Anonymes (le «gros livre »), Les Douze Étapes et les Douze Traditions (le «12-12 ») et le Manuel du Service chez les AA et les 12 Concepts des Services Mondiaux (livre combiné).
 PARTICIPATION : Les participants discutent leurs expériences, leurs forces et leurs espoirs avec le groupe, une personne à la fois.
 CONFÉRENCIER : Un ou plusieurs membres CA partagent de façon extensive leurs expériences personnelles, forces et espoirs avec le groupe.
 RÉUNIONS H & I : Les réunions en milieu hospitalier et institutionnel sont souvent réservées exclusivement aux patients ou résidents et inaccessibles pour l'ensemble de la communauté. Ces réunions sont organisées sur place par les membres locaux de CA grâce au comité Hôpitaux et Institutions (H&I). Ces réunions sont, en fait, des réunions pour débutants dont l'animateur choisit les conférenciers. Elles ne sont habituellement pas inscrites dans le bottin local ou mondial et ne pratiquent pas la 7^{ième} Tradition. Certaines organisations peuvent exiger que les participants soient soumis à des exigences en matière de sobriété, d'habillement ou de codes de conduite.

LES SERVITEURS DU GROUPE

«Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime: un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance; ils ne gouvernent pas.»

NOTRE DEUXIÈME TRADITION

Les groupes CA peuvent créer les postes de service qu'ils jugent nécessaires pour remplir les fonctions du groupe selon les obligations et les exigences de sobriété qu'ils jugent appropriés. À titre d'exemple, ces fonctions peuvent inclure : Animateur, Animateur-adjoint, les publications, le café et l'hospitalité, l'accueil, etc. Les positions suggérées au niveau des groupes sont :

REPRÉSENTANT AUPRÈS DES SERVICES GÉNÉRAUX (RSG)

Temps d'abstinence suggéré: Un an

Terme: Un an

Le poste de RSG est probablement le poste de service le plus important auquel un membre puisse être élu. Un grand soin devrait être apporté à ce choix; la qualité du District, de la Région, et finalement des Services mondiaux est le résultat direct de ces choix faits par chaque Groupe. Comme c'est le cas pour les secrétaires, les candidats au poste de RSG ne devraient se présenter que dans les groupes qu'ils fréquentent régulièrement (50% du temps). Ce sont eux qui renseignent les groupes sur ce qui se passe au District, à la Région, de même qu'au niveau mondial.

Il est à noter que le RSG ne doit pas nécessairement avoir l'approbation du Groupe pour voter sur les sujets qui concernent le Groupe ou CA dans son ensemble bien qu'il soit de sa responsabilité de voter en pensant à la conscience de Groupe (*voir le Troisième Concept*). Un bon RSG devrait bien connaître le Manuel des Services mondiaux des CA et les Douze Concepts des Services mondiaux. Si le RSG ne peut se présenter, un RSG substitut devrait le remplacer. Le membre élu RSG devrait avoir la confiance du Groupe pour voter. Avant d'accepter une nomination au poste de RSG, le candidat ou la candidate doit considérer le niveau d'engagement de même que les sacrifices de temps requis pour cette tâche.

Fonctions et responsabilités:

1. Voir au respect des Traditions au sein du Groupe.
2. Être présent à toutes les réunions d'affaires appropriées.
3. Assurer la communication entre le Groupe, le District et la Région.
4. Lire et passer en revue les communications du District, de la Région et des Services mondiaux.

RSG ADJOINT

La raison d'être et les responsabilités du représentant adjoint auprès des Services généraux sont d'assister le RSG et d'assumer ses responsabilités lorsque nécessaire.

Les exigences sont les mêmes que celles qui concernent le poste de représentant aux Services généraux.

SECRÉTAIRE

Temps d'abstinence suggéré: Six mois

Terme: Un an

Le secrétaire est un serviteur de confiance. Sa responsabilité en est une de chef de file, consistant à fournir au Groupe la direction la mieux adaptée pour aider les membres à se rétablir au moyen du Programme des CA.

Tâches et responsabilités:

1. Voir au respect des Traditions à l'intérieur du Groupe.
2. Assurer le déroulement de la réunion en accord avec la conscience du Groupe.
3. Voir à ce que chacun des serviteurs du Groupe s'acquitte de ses responsabilités.
4. S'occuper de la collecte des contributions conformément à la Septième Tradition; voir au bon maintien d'un dossier des revenus et des dépenses du Groupe.
5. Voir à la représentation du Groupe lors de la réunion du District ou de la Région.
6. S'assurer du paiement du loyer pour le local; voir à ce que la contribution mensuelle du Groupe soit acheminée au District, à la Région, ou au BSM.
7. Garder à jour un dossier des modifications apportées à la conscience de Groupe.
8. Garder un dossier faisant mention de la date d'élection de chaque serviteur du Groupe.
9. Disposer les publications et les listes de réunions à l'endroit approprié.

TRÉSORIER

Temps d'abstinence suggéré: Un an

Période préalable, autres services: Six mois

Terme: Un an

Tâches et responsabilités:

1. Garde à jour un système de tenue de livres précis.
2. S'il y a lieu, ouvre et maintient un compte en banque requérant deux (2) signatures sur les chèques.
3. Présente un bilan financier au Groupe de façon régulière.
4. S'occupe de payer toutes les dépenses du Groupe.
5. Fait parvenir les contributions au District, à la Région, ou aux Services mondiaux.